



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 001144

Séance du mercredi 30 juin 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des délibérations : Commissions n°01, 05, 07, 08, 09, 03, 04, 10 et 02

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS (à partir du rapport 1.1.2) Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI (représenté par Michel BITTARD jusqu'au rapport 2.1), Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 2.1) Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 1.1.2), Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 3.4), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.1), Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.1.6), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.5), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.4) Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.2) Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 5.1) Chalezeule : Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagne : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET (à partir du rapport 1.1.2), Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON (représenté par Alain ROSET) Chaudefontaine : Jacky LOUISON (à partir du rapport 1.1.2) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.3) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 5.3) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.6), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.3), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 10.2) Noiron : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 9.2 et jusqu'au rapport 10.2 ; représenté par Joël JOSSO jusqu'au rapport 9.1 et à partir du rapport 2.1) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY (à partir du rapport 1.1.2) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 10.2).

Étaient absents : Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY Pirey : Jacques COINTET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Saône : Maryse BILLOT Torpes : Bernard LAURENT

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, H. AKODAD, P. BONNET, M. BULTOT (jusqu'au rapport 1.1.1), JF. DEMONET (à partir du rapport 2.2), C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.5), C. GELIN, JM. GIRERD, S. JEANNIN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), A. MENETRIER, J. PANIER (jusqu'au rapport 10.2), MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 1.1.4), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.3), A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. COTTINY, D. ROLET (jusqu'au rapport 10.2).

Mandataires : J. CANAL, N. BODIN, E. SASSARD, YM. DAHOUI (jusqu'au rapport 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du rapport 2.2), B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 1.1.5), M. OMOURI, J. ROSSELOT, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY (jusqu'au rapport 1.1.4), C. LIME, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 10.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.1.3), P. CHANEY, F. LOPEZ, S. MONLLOR, JP. MARTIN (jusqu'au rapport 10.2).

Objet : Délégation de Service Public - Pépinière de Palente - Rapport d'activité 2009

Délégation de Service Public - Pépinière de Palente - Rapport d'activité 2009

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Le présent rapport présente le bilan d'activité 2009 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association Rive Boutique de Gestion (RBG) par une convention de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2010. Cette convention, renouvelée en 2005, liait initialement la Ville de Besançon à RBG.

I. Analyse de l'activité du service délégué

Pour l'année 2009, le rapport du délégataire fait ressortir une année très favorable pour la pépinière d'entreprises de Palente puisque le taux de remplissage moyen est de 89 %.

La qualité des choix immobiliers permet de proposer aux porteurs de projets des conditions d'hébergement de bon niveau. Néanmoins, un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité des entreprises ont été réalisés par la CAGB, collectivité délégante :

- mise en place d'un sas thermique au 4 J chemin de Palente,
- pose d'un faux plafond avec puit de lumière dans le couloir du 4 J chemin de Palente (doublage avec isolant thermique, diminution sensible de la sensation de froid en hiver),
- pose d'une cloison sèche Atelier 17,
- pose d'un panneau Grand Besançon et mise en lumière de la façade du 2 C chemin de Palente.

A/ Les entreprises

31 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2009 représentant 67 emplois.

5 entreprises ont quitté la pépinière en 2009. Une entreprise a cessé son activité suite à une liquidation judiciaire. Les 4 autres poursuivent leur activité, 3 d'entre elles étant installées sur le territoire du Grand Besançon.

26 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2009, représentant 55 emplois.

B/ Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2009 était la suivante :

- Services : 54 %,
- Artisanat : 15 %,
- Production : 23 %,
- Commerce : 8 %.

C/ Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles proposées aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation), auxquelles s'ajoute le démarrage d'un travail de fond finalisé en 2005 dans le but d'améliorer le suivi des jeunes entreprises, les entreprises hébergées ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par RBG (petits déjeuners de travail, plusieurs réunions thématiques : comptabilité et gestion financière de l'entreprise, prévoyance du chef d'entreprise, gestion documentaire assistée par ordinateur, ...).

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à une cohésion et à des échanges fructueux entre entrepreneurs hébergés et d'autres membres extérieurs du réseau OXYGENE (anciens stagiaires, entrepreneurs installés sur la région, anciennes entreprises de la pépinière). En outre, RBG bénéficie pour les contacts pépinière d'un très bon maillage avec l'ensemble des opérateurs et d'une prescription renforcée par la gestion de TEMIS Innovation.

Enfin, en 2009 comme depuis 2006, les candidats à la pépinière ont été invités à venir présenter leur projet devant un comité d'agrément, les entrepreneurs percevant mieux à cette occasion le rôle central que joue la CAGB dans la gestion et l'équilibre économique de la pépinière.

II. Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le compte de résultat « pépinière d'entreprise » fourni par RBG fait apparaître un résultat négatif de 18.223 € contre un résultat excédentaire de 12 548 € pour 2008. Cette baisse s'explique par la diminution de dossiers financés par le Conseil Régional et par l'absence de financement FSE (Fonds Social Européen) sur l'antenne de Besançon.

On constate :

- **une baisse des produits de 9,93 %** qui passent de 384 979 € à 346 724 € soit 38 255 € et sont composés :
 - pour 52,63 % des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière, ...), soit 182 500 €, ce poste augmente de 5,7 % par rapport à 2008,
 - pour 36,3 % des financements des collectivités territoriales soit 119 764 € en 2009 contre 127 169 en 2008 :
 - CAGB / plans d'affaires : 98 354 € tel que prévu dans le contrat de DSP,
 - Région : 21 410 € (36 702 € en 2008),
 - pour 12,82 % soit 44 460 € d'autres produits, du transfert de charges, reprise d'amortissement et de provisions, produits exceptionnels,
- **une baisse des charges de 2 %**, soit 364 958 € contre 372 431 € en 2008. On note notamment une baisse des charges de gestion courante. La masse salariale, représentant 5 ETP (Equivalent Temps Plein) est stable.

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activité 2009 de Rive Boutique de Gestion pour l'exploitation de la Pépinière de Palente.

Préfecture de la Région Franche-Comté Pour extrait conforme,
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ Le Président
Reçu le 05 JUIL. 2010